



FORMATION

Formateurs de terrain

10^e promotion

Dans le cadre d'un partenariat ETSUP / IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne nous vous proposons une formation de **formateurs de terrain**, conformément à l'arrêté du 22 décembre 1998 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Cette formation est conventionnée avec l'Université Paris X-Nanterre. De ce fait, la validation de cette formation accorde des unités d'enseignement de la Licence en Sciences de l'Éducation.

Les modalités pédagogiques de ce dispositif de formation permettent de répondre à la double finalité d'améliorer le dispositif de formation par alternance en renforçant la présence simultanée des formateurs terrain et des formateurs écoles sur les deux lieux de formation et de contribuer à la formalisation de pratiques innovantes dans le champ du travail social, en tenant compte des réformes des diplômes d'État et des transformations des cursus universitaires.

Cette formation de formateurs terrain permet l'élaboration de la fonction pédagogique. Elle prend appui sur l'accueil des étudiants travailleurs sociaux pour analyser, conceptualiser et se doter d'outils pédagogiques.

Cette formation est organisée **en deux modules consécutifs de 120 heures** chacun.

Objectifs

- ◆ Contribuer au développement de la qualité des formations initiales en alternance
- ◆ Développer les compétences pédagogiques des formateurs
- ◆ Formaliser les pratiques professionnelles
- ◆ Renforcer les collaborations entre les écoles et les terrains de stage afin de promouvoir la mise en place de sites qualifiants

Public

- tout travailleur social diplômé d'État - niveau III - assistant de service social, conseiller en économie sociale familiale, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, animateur DEFA...
- justifier de trois années d'exercice de la profession correspondant aux certificats et diplômes d'État précités.
- s'engager à accueillir un étudiant stagiaire

Calendrier

- ◆ Module 1 : 120h de décembre 2014 à novembre 2015 – 1 à 3 journées consécutives par mois.

Du mercredi 3 au vendredi 5 décembre 2014

Du mercredi 7 au vendredi 9 janvier 2015

Jeudi 12 & vendredi 13 février 2015

Du mercredi 18 au vendredi 20 mars 2015

Jeudi 16 & vendredi 17 avril 2015

Lundi 18 & mardi 19 mai 2015

Du lundi 15 au mercredi 17 juin 2015

Vendredi 4 septembre 2015

Vendredi 2 octobre 2015

Vendredi 6 novembre 2015 : soutenance blanche & fin des travaux

Lundi 23 novembre 2015 : validation du Module 1

◇ Module 2 : 120h de décembre 2015 à décembre 2016 – 1 à 3 journées consécutives par mois.

Jeudi 10 & vendredi 11 décembre 2015

Du lundi 11 au mercredi 13 janvier 2016

Jeudi 4 & vendredi 5 février 2016

Du lundi 14 au mercredi 16 mars 2016

Lundi 4 & mardi 5 avril 2016

Du lundi 9 au mercredi 11 mai 2016

Jeudi 9 & vendredi 10 juin 2016

Vendredi 9 septembre 2016

Vendredi 7 octobre 2016

Novembre / Décembre 2016 : dépôt des mémoires et passation du Titre

Lieux

Module 1 : ETSUP - 8 Villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris

Module 2 : IRTS – 1 rue du 11 novembre – 92120 Montrouge

Programme

Cette formation est organisée en deux modules consécutifs de 120 heures chacun comprenant :

- ◇ L'initiation à la pédagogie et à la formation des adultes
- ◇ L'organisation apprenante, le travail comme processus d'apprentissage et la question des compétences / qualifications

MODULE 1

Théories et pratiques de l'accompagnement en formation - 120 heures

Objectifs

Ce module associe une expérience d'accompagnement d'un étudiant en stage pratique à des interventions en centre de formation pour constituer les fondements d'une démarche pédagogique d'accompagnement de stage.

Il suppose l'engagement d'accueillir un étudiant stagiaire, engagement formalisé dans la convention de formation signée.

Contenus

Unité 1 : Approches disciplinaires de la formation - 40 h

- ◇ Introduction aux sciences de l'éducation et à la pédagogie
Éducation, formation et pédagogie: clarification des notions; histoire; enjeux
- ◇ Approches sociologiques et psychologiques de la formation et théories d'apprentissage :
Les grands courants pédagogiques
- ◇ La philosophie de l'acte d'apprendre
Qu'est-ce qu'apprendre ?
Qu'est-ce que former ?
Qu'est-ce que faire apprendre ?
Éthique et responsabilité dans l'acte d'apprendre
- ◇ La relation pédagogique
Spécificité de la relation ; apports en psychologie sociale

Unité 2 : La formation par alternance : Objet – Contextes - Méthodes - 40 h

- ◇ Alternance : concept; réalité; représentation
- ◇ Les différents modèles de formation
- ◇ Expériences pratiques et acquisitions de savoirs
Qu'est-ce qu'un stage ?
- ◇ Les conditions structurelles de la formation par alternance
- ◇ Les différents acteurs de la formation
Statut de formateur
- ◇ Le partenariat institutionnel
La préparation du diplôme d'État ; ses différentes épreuves et les compétences à développer chez l'étudiant; contribution du formateur terrain dans ce domaine. Les formateurs seront sollicités pour observer et participer à des jurys blancs des épreuves des diplômes d'État. Ils seront aussi invités à participer à différentes réunions de formateurs terrains dans les deux centres de formation.

Unité 3 : Le stage comme outil de formation - 40 h - auquel s'ajoutent 40 h validées en application sur le terrain de la pratique d'accompagnement d'un étudiant en travail social en stage

Cette unité prend appui sur le déroulement du stage de l'étudiant en travail social (accueil, projet de stage, mise en œuvre, bilans, etc.) pour réfléchir aux aspects suivants :

- ◇ Projet professionnel et projet de stage
- ◇ La notion de contrat, de convention; responsabilités du formateur de stage, du formateur terrain, de l'étudiant (et les institutions de référence), sous l'angle juridique, réglementaire et pédagogique
- ◇ Les différentes étapes du stage (accueil, évaluations..) et les techniques attenantes (entretien d'accueil, grilles d'évaluation etc.), le carnet de bord
- ◇ Atelier d'analyse du cadre d'intervention du formateur
- ◇ Atelier d'analyse des pratiques de formation

Modalités pédagogiques

- ◇ *Enseignements – Travaux dirigés*
- ◇ *Expérience d'accompagnement*
- ◇ *Atelier d'analyse des pratiques*
- ◇ *Atelier d'élaboration du projet d'accompagnement de formation*

MODULE 2

La fonction de formateur en site qualifiant - 120 heures

Objectifs

Ce module vise à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de formateur en site qualifiant. Le site qualifiant est à envisager comme un environnement composé d'acteurs pouvant être de différentes institutions ayant formalisé leurs pratiques et mis en place un dispositif collectif de formation.

Par extension nous entendons, dans le cadre de la formation de formateurs de terrain, comme qualifiant, tout terrain de stage pour lequel le formateur proposera à l'étudiant une démarche d'apprentissage s'élaborant à partir de la systématisation des procédures d'intervention sociale ou éducative, du repérage des différentes formes de savoir en usage dans la pratique, et de proposition de diverses modalités pédagogiques pour leurs transmissions.

Cela suppose d'appréhender les enjeux qui traversent le champ d'intervention du formateur, d'approfondir la connaissance des publics, de concevoir et d'évaluer des actions de formation ou d'expérimenter des méthodes et outils de recherche appliqués à des actions de formation.

Contenus

Unité 1 : Connaissance des politiques d'action sociale et des pratiques professionnelles - 40 h

- ◇ Étude du contexte socio-économique et des processus d'exclusion
- ◇ Les dispositifs de l'intervention sociale et de l'action éducative
- ◇ Dans cadre du développement local
 - Le travail collectif*
 - La démarche de projet dans le développement local et l'aide à la personne.*
- ◇ Analyse des organisations
 - Partenariat*
 - Travail en réseau*
 - Projet de service*

Unité 2 : Formation professionnelle des adultes : approche politique et historique - 40h

- ◇ Logique de la formation initiale, logique de la formation continue
 - Rapport entre l'évolution du travail social et la formation*
 - Compétences, qualifications et formations*
- ◇ Les identités professionnelles dans le travail social
 - Comment se structurent les identités professionnelles*
 - La déontologie, les savoirs, les notions d'appartenances etc.*
- ◇ L'évaluation
 - Enjeux, acteurs et méthodes*

Unité 3 : Unité optionnelle - 40 h

- Option A : conception – réalisation – évaluation d'une action ou d'un dispositif de formation à partir d'un support d'intervention sociale ou éducatif

- ◇ Définitions: dispositif, processus, validation des acquis, individualisations, action de formation
- ◇ Méthodologie du projet
- ◇ Méthodes et techniques de l'évaluation
- ◇ Les différentes phases d'une action de formation

- Option B : introduction aux démarches de recherche : les sciences sociales appliquées à une action de formation

- ◇ La démarche scientifique
- ◇ Les démarches de recherche
- ◇ Les différentes étapes d'une recherche
- ◇ Les techniques de recherche

Modalités pédagogiques

- ◇ *Enseignements – Travaux dirigés*
- ◇ *Mise en situation de pratiques pédagogiques*
- ◇ *Ateliers*
- ◇ *Guidance individuelle*

EVALUATION ET VALIDATION

Chaque module fait l'objet d'une validation distincte. Les modalités de la validation des modules sont définies comme suit :

Module 1

Présentation et soutenance par le candidat d'un rapport écrit (15 pages environ) exposant un projet d'accompagnement d'un étudiant en travail social, au regard d'un contexte précis et d'objectifs clairement définis.

Cette validation est réalisée sous la responsabilité de l'établissement de formation qui délivre une attestation en cas de réussite.

Module 2

Présentation et soutenance par le candidat d'un Mémoire (30 pages environ) développant -selon l'option choisie :

- ◆ Soit une action de formation réalisée par le candidat en référence au module 1 et option A
- ◆ Soit un projet de recherche portant sur les pratiques d'encadrement des étudiants en travail social en site qualifiant, en référence au module 1 et option B

Cette validation est réalisée sous la responsabilité du Directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

Les candidats qui ont satisfait aux épreuves de validation des Modules 1 et 2 reçoivent une attestation nationale délivrée au nom du Ministre de l'emploi et de la solidarité par le Préfet de région.

COÛT

Coût de la formation : 1 000 € par module.

Prise en charge par l'employeur ou par le stagiaire.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

ETSUP

Coordinateur du module 1 : Dominique Bertard - 01 44 16 81 87 - dominique.bertard@etsup.com

Secrétariat inscriptions : Hélène Launay - 01 44 16 81 94 - helene.launay@etsup.com

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Coordinateur du module 2 : John Ward - 01 49 44 67 23 - john.ward@irts-montrouge-neuillysurmarne.eu

Secrétariat – Pas d'inscription : Véronique Juniet - 01 40 92 35 24 - veronique.juniet@irts-montrouge-neuillysurmarne.eu